



Animé par le CNAM , Gerpa et BASF Agro France

Seize années de travaux du Cercle prospective des filières agricole et alimentaire

Janvier 2012



À ce jour, douze étapes de réflexion ...

1. Séminaire initial (1995)
2. L'avenir et les métiers de la distribution agricole (1996)
3. L'agriculture et l'environnement à l'horizon 2010 (1997)
4. La sécurité alimentaire et l'environnement (1998)
5. L'agriculture raisonnée et un référentiel pour les cahiers des charges (1999)
6. Le net et l'agriculture (2000)
7. Quels agriculteurs pour quelles agricultures en France à l'horizon 2010 ? (2001-2003)
8. Certitudes et incertitudes issues des accords de Luxembourg de juin 2003, et conséquences sur les attentes et comportements des agriculteurs (2003-2004)
9. Quelles techniques demain pour les productions agricoles en France, et quelle acceptabilité par la société française ? (2005)
10. La libéralisation accrue des échanges agricoles à l'horizon 2015 : enjeux majeurs et réponses nécessaires de l'agriculture française (2006-2007)
11. Mutations et ruptures possibles pour l'agriculture française à l'horizon 2015 au titre du Développement Durable (2008-2009)
12. Trois regards pour nourrir la description et la mesure de la performance "élargie" de l'agriculture (2009-2010) »
13. *En cours : les facteurs clés de la compétitivité des productions céréales françaises à l'horizon 2015-2020*



Les membres du Cercle

- Une **quarantaine** de membres, dont une vingtaine actifs

- Des représentants de l'ensemble des **acteurs de la filière agricole et alimentaire**
 - agriculteurs
 - entreprises de l'agrochimie
 - coopératives et négoce agricoles
 - entreprises de l'agroalimentaire
 - grande distribution
 - un représentant d'une association de défense des consommateurs

- Des **experts et acteurs extérieurs** pour compléter les regards, analyser et débattre des résultats



La prospective au sein du Cercle, comment est-elle faite ?

- **Faire faire la prospective** par les acteurs de la filière
- **Choisir les démarches** pour répondre précisément aux questions prospectives des professionnels de la filière
- **Employer des méthodes** adaptées aux délais et aux moyens disponibles
- **Choisir des outils simples**, concrets et appropriables, porteurs de l'expertise collective
- **Associer des experts** et autres acteurs pour élargir la réflexion, valider et compléter les résultats
- **Utiliser les résultats** pour poser les bonnes questions et orienter les travaux à venir



Phase 1 (1995) : séminaire initial : quels perspectives pour la distribution agricole à l'horizon 2005

Comment ?

- Anticiper les évolutions possibles de l'environnement économique, réglementaire et social de l'agriculture, remettre en cause ses conformismes de pensée

Trois ateliers de prospective :

- *identifier les changements*
- *chasser les idées reçues*
- *explorer les avenir possibles*

Avec qui ?

Une quarantaine de dirigeants de la distribution

Une quinzaine de membres de BASF Agro France

Deux journées en séminaire résidentiel



Phase 2 (1995-1996) : l'avenir de la distribution (demande, offre, jeu des acteurs)

Comment ?

Comprendre aujourd'hui les **demandes des agriculteurs** et anticiper leurs besoins futurs : analyse morphologique

Analyser les métiers des distributeurs, leurs forces et leurs faiblesses : construire les arbres de compétences présents et futurs de l'**offre des distributeurs**

Détailler les principaux champs de bataille du futur, recenser les objectifs des acteurs concernés, comprendre les alliances et les oppositions d'intérêts : analyse du jeu d'acteurs (internes et externes à la filière)

Avec qui ?

Trois groupes de travail de dirigeants de la distribution

Quatre réunions d'une journée sur six mois



Phase 3 (1996-1997) : agriculture et environnement à l'horizon 2010, consultation prospective et scénarios possibles

Comprendre les interfaces entre agriculture et environnement hier et aujourd'hui

Anticiper leurs évolutions à l'horizon 2010, réfléchir sur les actions à mettre en place par la distribution

Comment ?

Un **questionnaire Delphi** sur trois tours de questions (passé, présent, futur) étalés sur cinq mois (vote et argumentaires). Un mode de vote efficace : *l'Abaque de Régnier*

La **construction de scénarios** contrastés déclinant les relations entre agriculture et environnement à l'horizon 2010

Avec qui ?

Une **centaine de dirigeants de la distribution** (taux de retour de 45 à 60%)

Un **panel interne à BASF** (quarante technico-commerciaux)

Un **Comité de Pilotage** associant **distributeurs et agriculteurs** et des **experts** lors du séminaire de synthèse



Phase 4 (1997-1998) : sécurité alimentaire et environnement , analyse du jeu d'acteurs

Identifier les champs de bataille concernant la sécurité alimentaire et l'environnement

Comprendre le jeu de tous les acteurs concernés, analyser les **forces en présence**, repérer les **conflits majeurs**, identifier les **alliances** nécessaires et/ou possibles

Comment ?

Analyse du jeu d'acteurs (enjeux et champs de bataille, acteurs en présence, objectifs poursuivis)

Avec qui ?

Élargir le Cercle (distributeurs et agriculteurs) vers l'aval : les **IAA**

Associer les autres acteurs, grande distribution, pouvoirs publics et associations de consommateurs :

- des **entretiens préalables** pour alimenter la réflexion
- lors du **séminaire de synthèse** pour commenter, compléter les résultats



Les quatre batailles du futur

- le partage d'une VA globalement en baisse sur des marchés matures
- le développement probable des éco-taxes et l'intégration croissante des "coûts externes"
- l'application plutôt maximaliste du principe de précaution
- des controverses toujours renouvelées sur la sécurité alimentaire



Cinq idées clés à retenir

- remonter la filière de « la fourchette à la fourche »
- répondre à la variété des attentes des consommateurs, malgré leurs contradictions
- la sécurité alimentaire ne doit pas être un argument de compétition commerciale
- le rôle charnière de la grande distribution
- communiquer et informer le public avant que les problèmes n'émergent



Vers un référentiel commun pour l'Agriculture raisonnée



Phase 5 (1999-2000) : référentiel commun des cahiers des charges pour la mise en œuvre de l'agriculture raisonnée

Analyser les enjeux de l'agriculture raisonnée pour les différents maillons de la filière, et comprendre le contexte et les conditions de sa mise en œuvre

Identifier les objectifs de l'agriculture raisonnée et les étapes de sa mise en œuvre

Comment ?

Travaux en ateliers, confrontation avec les initiatives et les réflexions engagées (entretien avec des experts extérieurs, travaux du Min. Agric.)

Avec qui ?

Élargir le Cercle (fournisseurs, distributeurs, agriculteurs, IAA) vers l'aval : la grande distribution

Associer les autres acteurs, instituts techniques, pouvoirs publics et associations de consommateurs :

- des **auditions** pour alimenter la réflexion et confronter les points de vue
- lors du **séminaire de synthèse** pour commenter, compléter les résultats



Les objectifs des travaux 1999-2000

- Comprendre les enjeux de l'agriculture raisonnée pour chacun des maillons de la filière
- Construire ensemble le contenu d'un « référentiel commun » pour adosser les cahiers des charges et les guides de bonne pratique
- Identifier les composantes de la définition et de la mise en œuvre de l'agriculture raisonnée



Trois objectifs pour définir l'agriculture raisonnée

- Quelles attentes des consommateurs et citoyens ?
- Quelles missions pour l'agriculture, quels niveaux d'exigences de qualité et d'environnement ?
- Quels objectifs pour les acteurs de la filière ?



Cinq outils pour mettre en œuvre l'agriculture raisonnée

- Le bilan environnemental et son contenu
- Le niveau et les modes de contrôle, qualification / certification
- La traçabilité et son degré
- La communication et ses cibles
- La formation et ses cibles



Composantes	Options possibles		
Objectifs			
Attentes des consommateurs et citoyens	Sécurité alimentaire et qualité sanitaire	Sécurité alimentaire et qualité sanitaire + rapport qualité prix	Sécurité + aliments contribuant à la santé et filière écologiquement correcte
Niveau d'exigences de qualité, exigence environnementale, missions de l'agriculture	<u>Réactivité</u> : respect de la réglementation	<u>Préactivité</u> : respect de la réglementation + optimisation des intrants + indicateurs des moyens Comprendre et analyser	<u>Proactivité</u> : respect de ... + obligation de résultats (en terme d'interface par rapport à l'environnement) contribution à l'amélioration des paysages
Objectifs (stratégiques) des acteurs de la filière	Assurer la pérennité	Assurer la pérennité + améliorer ou consolider leur image	Assurer ... + développement de la valeur ajoutée des débouchés
Outils			
Bilan environnemental	Inexistant ou minimal	Partiel	Complexe, à réaliser en filière
Niveau d'exigences de contrôle	J'écris ce que je fais (inventaire)	Je formalise les pratiques, les mets en œuvre, et je peux le prouver (auto-diagnostic)	Je formalise ... + je suis contrôlé par un tiers
Traçabilité	Connaissance de l'origine du produit	Traçabilité approchée par lot	Traçabilité approchée par lot + itinéraire culturel
Communication	Absence de communication	Afficher le concept unifié et le faire s'approprier par les acteurs de la filière de façon cohérente	Afficher ... + en témoigner auprès du consommateur-citoyen pour le faire adhérer
Formation	Producteurs + prescripteurs + transformateurs + distributeurs de la filière	Producteurs + prescripteurs + transformateurs + distributeurs externes à la filière	Producteurs + prescripteurs + transformateurs + distributeurs + relais d'opinion (médias, enseignants, ...)



Cercle de Réflexion Prospective :

Vers un référentiel commun pour l'agriculture raisonnée



Composantes	Options possibles		
Objectifs			
Attentes des consommateurs et citoyens	Sécurité alimentaire et qualité sanitaire	Sécurité alimentaire et qualité sanitaire + rapport qualité prix	Sécurité ... + aliments contribuant à la santé et filière écologiquement correcte
Niveau d'exigences de qualité, exigence environnementale, missions de l'agriculture	<u>Réactivité</u> : respect de la réglementation	<u>Préactivité</u> : respect de la réglementation + optimisation des intrants + indicateurs des moyens Comprendre et analyser	<u>Proactivité</u> : respect de ... + obligation de résultats (en terme d'interface par rapport à l'environnement) contribution à l'amélioration des paysages
Objectifs (stratégiques) des acteurs de la filière	Assurer la pérennité	Assurer la pérennité + améliorer ou consolider leur image	Assurer ... + développement de la valeur ajoutée des débouchés
Outils			
Bilan environnemental	Inexistant ou minimal	Partiel	Complexe, à réaliser en filière
Niveau d'exigences de contrôle	J'écris ce que je fais (inventaire)	Je formalise les pratiques, les mets en œuvre, et je peux le prouver (auto-diagnostic)	Je formalise ... + je suis contrôlé par un tiers
Traçabilité	Connaissance de l'origine du produit	Traçabilité approchée par lot	Traçabilité approchée par lot + itinéraire cultural
Communication	Absence de communication	Afficher le concept unifié et le faire s'approprier par les acteurs de la filière de façon cohérente	Afficher ... + en témoigner auprès du consommateur-citoyen pour le faire adhérer
Formation	Producteurs + prescripteurs + transformateurs + distributeurs de la filière	Producteurs + prescripteurs + transformateurs + distributeurs externes à la filière	Producteurs + prescripteurs + transformateurs + distributeurs + relais d'opinion (médias, enseignants, ...)

Une définition commune pour l'Agriculture raisonnée

- **Une responsabilité collective de la société**
- **Assurer une production de qualité en quantité**
- **Assurer la pérennité du patrimoine naturel dans sa diversité, et la diversité de ses fonctions**
- **Un savoir faire formalisé, contrôlé et transparent**
- **Intégrant les techniques et les savoirs récents**
- **Permettant des exceptions et des spécificités locales**
- **Une étape vers l'agriculture « durable »**



Phase 6 (Club Demeter ; 1999-2000) : le Net et l'agriculture

- Analyser les conséquences possibles de l'arrivée (et de la généralisation ?) d'Internet sur les métiers et activités des agriculteurs, mais aussi des différents maillons de la filière
- Identifier les enjeux majeurs pour l'avenir des agriculteurs

Comment ?

Analyse du jeu d'acteurs (enjeux et champs de bataille, acteurs en présence, objectifs poursuivis), **avant et « après »** la généralisation du Net

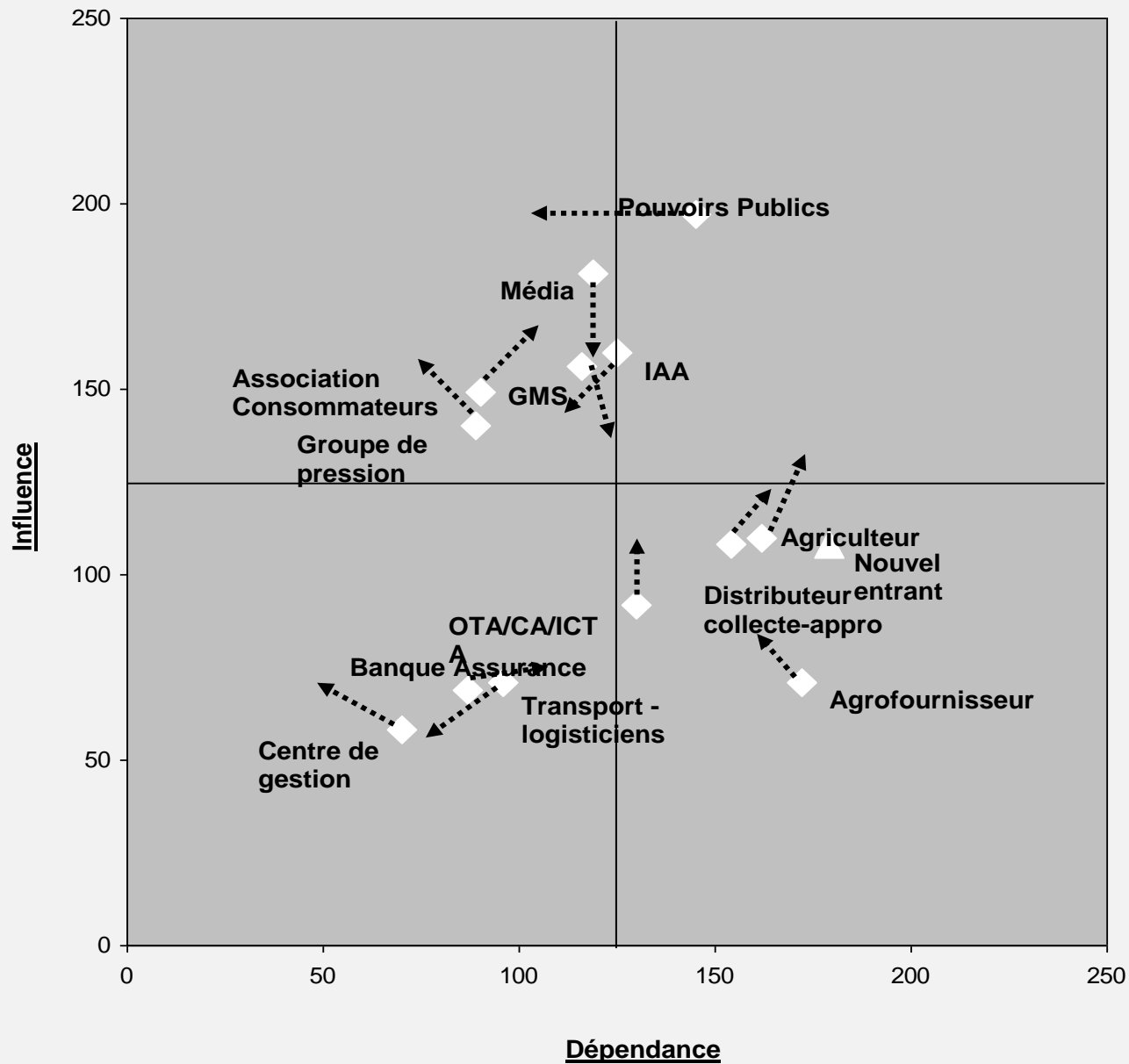
Avec qui ?

Un Cercle comportant tous les membres de la filière économique : fournisseurs, distributeurs, agriculteurs, IAA et grande distribution

Associer les pouvoirs publics :

- des **auditions** pour alimenter la réflexion et confronter les points de vue
- lors du **séminaire de synthèse** pour commenter, compléter les résultats





Le Net et l'agriculture

- Un pouvoir inégalement réparti dans la filière et dans la société
- Des acteurs restent « écartés du jeu » : banques/assurances, logisticiens/transporteurs, centres de gestion
- Internet ne bouleverse pas le jeu d'acteurs, mais améliore le rapport de force des « petits » : acteurs individuels ou isolés, associations, agriculteurs, ...
- Un consommateur objet de toutes les sollicitations
- Un conflit - une tension - entre transparence et confidentialité
- Internet et la captation de la valeur ajoutée : vente de masse au moindre prix ou valeur ajoutée sur des niches



Phase 7 (2002-2003) :

Quels agriculteurs en France en 2010, pour quelles agricultures ?

- Identifier les questions clés pour l'agriculture et les hypothèses d'évolutions possibles à l'horizon 2010
- Explorer les scénarios contrastés envisageables, mesurer les conséquences sur la société et l'espace rural, analyser les réponses possibles de la distribution agricole

Comment ?

Travaux en ateliers, confrontation avec les initiatives et les réflexions engagées
Probabilisation de scénarios par la méthode PROBEXPERT

Avec qui ?

Élargir le Cercle (fournisseurs, distributeurs, agriculteurs, IAA, GMS) vers l'aval : **les associations de consommateurs**

Associer les autres acteurs, instituts techniques, pouvoirs publics :

- des **auditions** pour alimenter la réflexion et confronter les points de vue
- lors du **séminaire de synthèse** pour commenter, compléter les résultats
- une **conférence de presse** pour diffuser largement les travaux

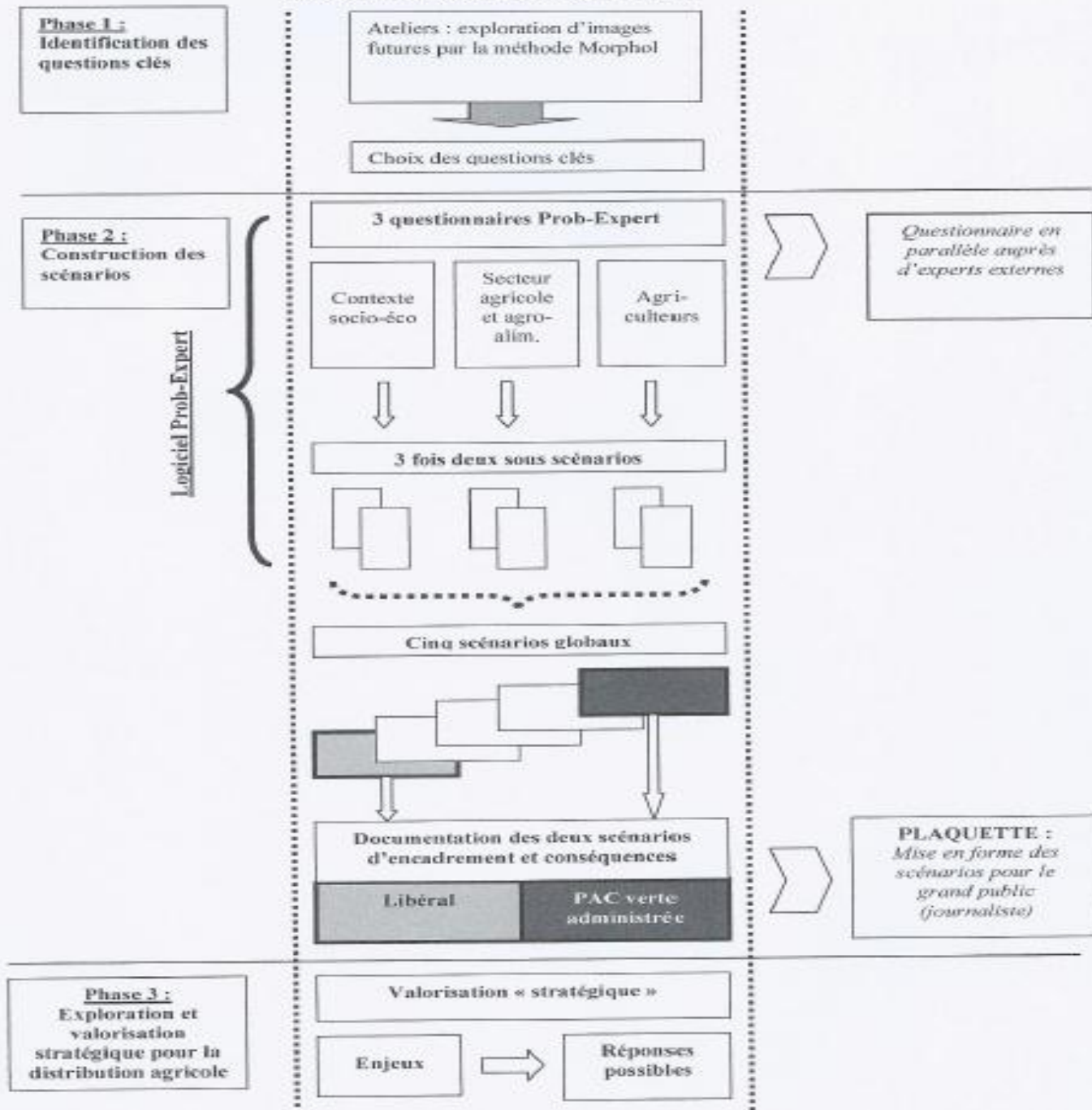


Quels agriculteurs en France en 2010, pour quelles agricultures ?

- Phase 1 : Construction de la base, exploration
 - Dimensions pertinentes et perspectives (ateliers exploratoires), scénarios qualitatifs simplifiés
 - Vingt-quatre questions clés : contexte socio-économique, filières agroalimentaires, agriculteurs (synthèse collective)
- Phase 2 : Probabilisation : les réponses aux vingt-quatre hypothèses (questions clés)
 - Deux collèges : Cercle (30), experts et acteurs de la filières (20)
 - Probabilité sur les hypothèses simples
 - Probabilité sur les hypothèses conditionnelles sur des sous-ensembles de questions majeures : *si « x » est réalisé en 2010, alors quelle est la probabilité que « y » soit réalisé ?*



Schéma de déroulement des travaux



Quels agriculteurs en France en 2010, pour quelles agricultures ?

- **Phase 3 : Probabilisation des scénarios (SMIC-Probexpert)**
 - Sur les questions majeures (deux par dimension)
- **Phase 4 : Construction de deux scénarios d'encadrement**
 - « Libéral OMC » et « PAC Verte administrée »
 - Quelles conditions d'émergences ?
 - Quelles conséquences pour les différents maillons de la filière ?
 - Quelles conséquences pour les milieux ruraux (habitat, activité, environnement)
- **Phase 5 : quelles réponses stratégiques possibles de la distribution agricole ?**
 - Neufs leviers stratégiques et une analyse morphologique des options stratégiques possibles



Scénario 1 : ET SI LE LIBÉRALISME AVEUGLE FAISAIT MOURIR LES CAMPAGNES...

**Ce y est ! les pays agricoles les plus libéraux (Groupe de Cairns)
ont imposé la suppression des barrières douanières. En France,
la mesure s'avère vite une catastrophe.**

**J'EN PENSAIT
POURANT ÊTRE
ARMÉ POUR
AFFRONTÉ
LA CONCURRENCE
SUR LE MARCHÉ
MONDIAL.**

Révisé trois fois en quatre la tête, perplexé, désabusé. Pour la première fois de son existence, l'exploitant se lève en se demandant si cette année, cela va être bien le coup de semer. 2009 a été une année de chien... Pas à cause de la météo. Non, la Beauce a été plutôt gâtée. Les rendements de blé et de maïs ont été bons. C'est plutôt du côté de l'économie qui tout va mal. Jean vend à perte. Ce sont des millions d'euros que l'agriculteur voit partir avec son grain. Depuis que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a imposé aux États l'arrêt des subventions à l'exportation et la disparition des barrières douanières protectrices, les ventes céréales au cours mondial. Les tarifs sont extrêmement bas. Le prix du quintal ne couvre pas les frais de son exploitation. Ce cours mondial est en fait aligné sur le prix des quelques grands pays à très faible coût de production, ou résulte de prix d'écoulement de surplus de production sans relation avec les coûts de production.

La tempête vient du large !

Jean pensait pourtant être armé pour affronter la concurrence des grands fermes couvrant des milliers d'hectares en Amérique latine, en Afrique, mais en du sud est et dans les pays de l'Asie du Sud-Est. 200 hectares d'un seul tenant en plein cœur de la Beauce, un sol riche, du matériel performant, les techniques agronomiques les plus en pointe, les meilleures semences et les traitements techniques modernes de protection fongicide et de diaherbage devaient lui assurer la rentabilité. La mécanisation à outrance devait lui permettre de se passer de salaires et il avait tout fait pour dépasser ses charges d'exploitation. Or, les coûts de terres représentant des investissements financiers lourds qui passent sur le compte d'exploitation. Mais avec de grands aléas de volatilité, leur exploitait bien

éviter de vendre lorsque les coûts sont au plus bas. Il pensait avoir pensé à tout. Avec des rendements optima, l'exploitation devait bien vivre. Même les grandes exploitations souffrent. Jean n'a pas mis longtemps à se rendre compte qu'il a devant lui un véritable rouleau compresseur. Sur des milliers d'hectares, les exploitants des pays concurrents élèvent les mêmes espèces sélectionnées à haut rendement, utilisant les machines les plus puissantes, et optimisent l'usage des engrais minéraux et des phytosanitaires. Les travailleurs agricoles font tourner de véritables usines à produire aux moindres coûts. Un hectare gagne moins de 200 euros par an et produit à lui seul plus de 10 000 quintaux de céréales par an. Le maïs d'ouest coûte moins de 10 centimes d'euros par quintal et le prix de revient du blé est très inférieur à dix euros par quintal. La météo a été bonne en Beauce, mais elle a été aussi favorable dans de nombreuses régions du monde. Il y a partout du blé en abondance donc pas cher que l'on cherche en priorité à vendre sur les marchés les plus solvables. Jean ne peut pas lutter. Lors de la campagne printaniale, sa récolte n'a pas trouvé preneur à son prix de revient. Il a fallu vendre à perte pour viduer les silos. Depuis, les relations à la Chambre d'Agriculture se succèdent. Les jeunes paysans parlent d'en revenir aux enclosures lacustres. Partout, les bombages maculent routes et murs et un brade l'agriculture française.

Europe sans frontières, Europe de mépris

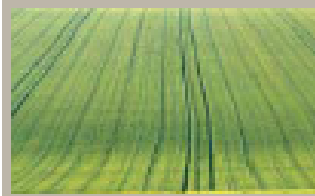
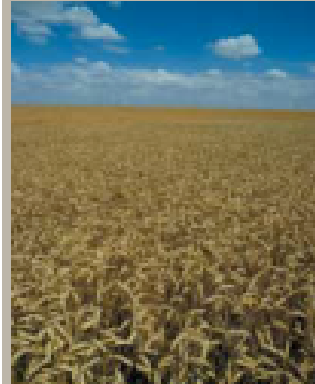
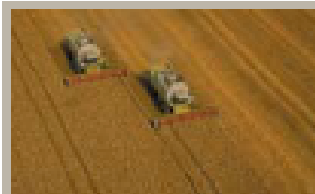
En quelques mois, la France se rend compte que même les 70 000 exploitations intensives les plus performantes ne résistent pas à une économie agricole totalement libérale. À la Méditerranée, hier sol, Jean a vu des hommes politiques s'alarmer d'un phénomène tout récent : l'approvisionnement des Français dépend désormais à 70% des producteurs extra-européens. L'indépendance alimentaire, c'est fini et la certitude que l'État fait tout son possible pour assurer à chacun, à tout moment, un accès à une nourriture

suffisante en quantité et en qualité est l'un des fondements du contrat social qui lie l'État aux Français. Or, ce contrat vient d'être déchiré et forme un défilé de l'opposition.

La mort des faibles !

Le paradoxe, c'est que la libéralisation des marchés n'aide en rien l'agriculture des pays en voie de développement. Les producteurs les moins performants sont vite balayés du marché pour laisser la place aux grands groupes. L'emploi et donc le développement économique est mis à mal dès le premier sursaut du marché. Une période de haut prix, suivie des consommations les plus payantes affaiblit. Une baisse des cours, et ce sont les producteurs les plus faibles qui tréquent. Jean se demande s'il n'est pas trop tard. Depuis qu'il exploite cette ferme qui son père lui a légué en 1979, il n'a cessé de se moderniser, de pousser les rendements, de passer de l'état de paysan à celui d'entrepreneur. Et aujourd'hui, cette logique à se retourner contre lui ! Ses voisins font le même constat. Dans la Région, on se regarde du coin de l'œil pour savoir qui mangera l'autre. Il y en aura bien un, à un moment, qui sera suffisamment de terres pour vivre avec les prix mondiaux ! Les derniers chiffres de 2009 font état d'un effacement brutal du nombre d'exploitations avec un nombre important de départs d'entreprises. Les planches des 700 000 exploitations à plein temps vient d'être enfoncé. Jean est donc désabusé : il a envie de baisser les bras. Pour aimer, il faudrait qu'il double la taille de ses terres, qu'il englobe la ferme de Pierre et qu'il puisse à la retraite louer, qui a pourtant un petit fils au lycée agricole. La Beauce est se demande s'il ne va pas voir l'Inimaginable : sa riche terre de Beauce sans paysans !

**LES
EXPLOITATIONS
DISPARAISSENT
SI VITE QU'ON
VOIT PONDRE
UNE FRANCE
SANS PAYSANS.**



*Depuis 2005 : une « démarche type »...
...due aux contraintes de temps des dirigeants !!*

- Un processus sur environ 14 à 18 mois
- Une journée de lancement (réunion préalable de bureau) pour identifier la « question prospective partagée »
- Quatre réunions de travail (1 journée : soir, matin)
- Une méthode choisie selon la question posée, mais de plus en plus « légère »
- Un travail en « back office » (recherche documentaire, rédaction, animation)
- Des apports extérieurs (conférences, entretiens)
- Un séminaire de synthèse élargi à d'autres acteurs



Phase 10 (2006-2007) :

La libéralisation accrue des échanges agricoles à l'horizon 2015 :

- Construire un scénario d'accélération de la libéralisation des politiques et des marchés agricoles et alimentaires (PAC, OMS, ...)
- Explorer les conséquences et enjeux pour la production de céréales et oléoproéagineux français, et pour la distribution agricole, et identifier leurs réponses possibles

Comment ?

- **Un seul scénario**
- **Des travaux en ateliers, une documentation en back-office,**
- **Les outils : système des facteurs clés , Fiches facteurs synthétiques (B-Off et ateliers) ; grille conséquences/enjeux sur la distribution ; réponses possibles**


Avec qui ?


Cercle élargi (fournisseurs, distributeurs, agriculteurs, IAA, GMS, Assoc. de consommateurs)

Associer les autres acteurs, instituts techniques, pouvoirs publics, organisations internationales (OMS, OCDE-FAO, ...)



L'interrogation initiale et ses composantes

 Que pourrait-il se passer pour les productions céréales françaises si la logique de libéralisation des marchés agricoles se poursuivait (OMC, PAC): baisse rapide voire suppression des soutiens à la production et/ou au producteur et suppression des barrières aux échanges ?

 Au-delà de ces facteurs centraux, quels peuvent être les effets d'autres facteurs clés de la compétitivité demain :

- Disponibilité de la ressource en eaux,
- Impasses ou contraintes techniques majeures (phytos, OGM...)
- Demande fortes et diversifiées en céréales (énergies, matériaux, ...)
- Les perspectives de l'offre

Les deux questions à visée opérationnelle



Quels seraient alors

- les conséquences sur la compétitivité de la production française
- les enjeux pour les acteurs de l'amont de la filière agricole française : Distribution, Agrofourniture ?



Quelles seraient les réponses possibles pour la Distribution Agricole ?

Le mode de travail et les experts mobilisés



Bibliographie initiale, documentation rétro-prospective des facteurs clés



Travaux en ateliers collectifs



Interventions d'experts

- **Loek BOONEKAMP**, OCDE, Chef de la division des échanges et des marchés agricoles : Les perspectives des marchés agricoles OCDE/FAO à l'horizon 2015
- **Michel LOPEZ**, Crédit Agricole, Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire : l'offre en céréales
- **Jean-Jacques VORIMORE**, Président de France Export Céréales : la demande en céréales
- **Jack MASSE et Xavier CASSEDANNE**, Arvalis : Les coûts de production et la compétitivité des grands pays exportateurs
- **Cédric PENE**, Conseiller agricole, Délégation permanente de la France auprès de l'OMC : L'OMC et les négociations du Cycle de Doha (situation et perspectives)
- **Mr Henri TARDIEU**, Directeur Général de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne : les enjeux posés par la disponibilité des ressources en eau

Liste et documentation initiale des dimensions et des facteurs (a)

Source : OCDE/FAO, Cercle Prospective, INRA, ...

⇒ Dimension 1 : Contexte environnemental

- Changements climatiques
- Ressources en eau

⇒ Dimension 2 : Contexte socio-économique

- PIB
- Inflation - IPC
- Taux de change / évolution
- Démographie

⇒ Dimension 3 : Contexte énergétique

- Approvisionnements, politiques énergétiques, volumes des marchés, prix, mix sources, ...

⇒ Dimension 4 : Secteur industriel et commercial de l'agroalimentaire (IAA et GMS)

⇒ Dimension 5 : Réglementation OMC, politiques et réglementations nationales hors UE

- OMC
- Politiques nationales hors UE : USA, Chine, Brésil, ...

⇒ Dimension 6 : Réglementation UE, politiques et réglementations nationales au sein de l'UE

- PAC : ressources, piliers, découplage, conditionnalité, ...
- Politiques nationales agricoles au sein de l'UE

Liste et documentation initiale des dimensions et des facteurs (b)

Source : OCDE/FAO, Cercle Prospective, INRA, ...

⇒ Dimension 7 : Technologies agricoles

- Les phytos
- Les OGM

⇒ Dimension 8 : La demande en céréales

- Consommation / taux de croissance
- Consommation / évolution de l'alimentation
- Alimentation humaine et animale
- Biomasse énergétique

⇒ Dimensions 9 : L'offre en céréales

- Production / Volume
- Production / Prix

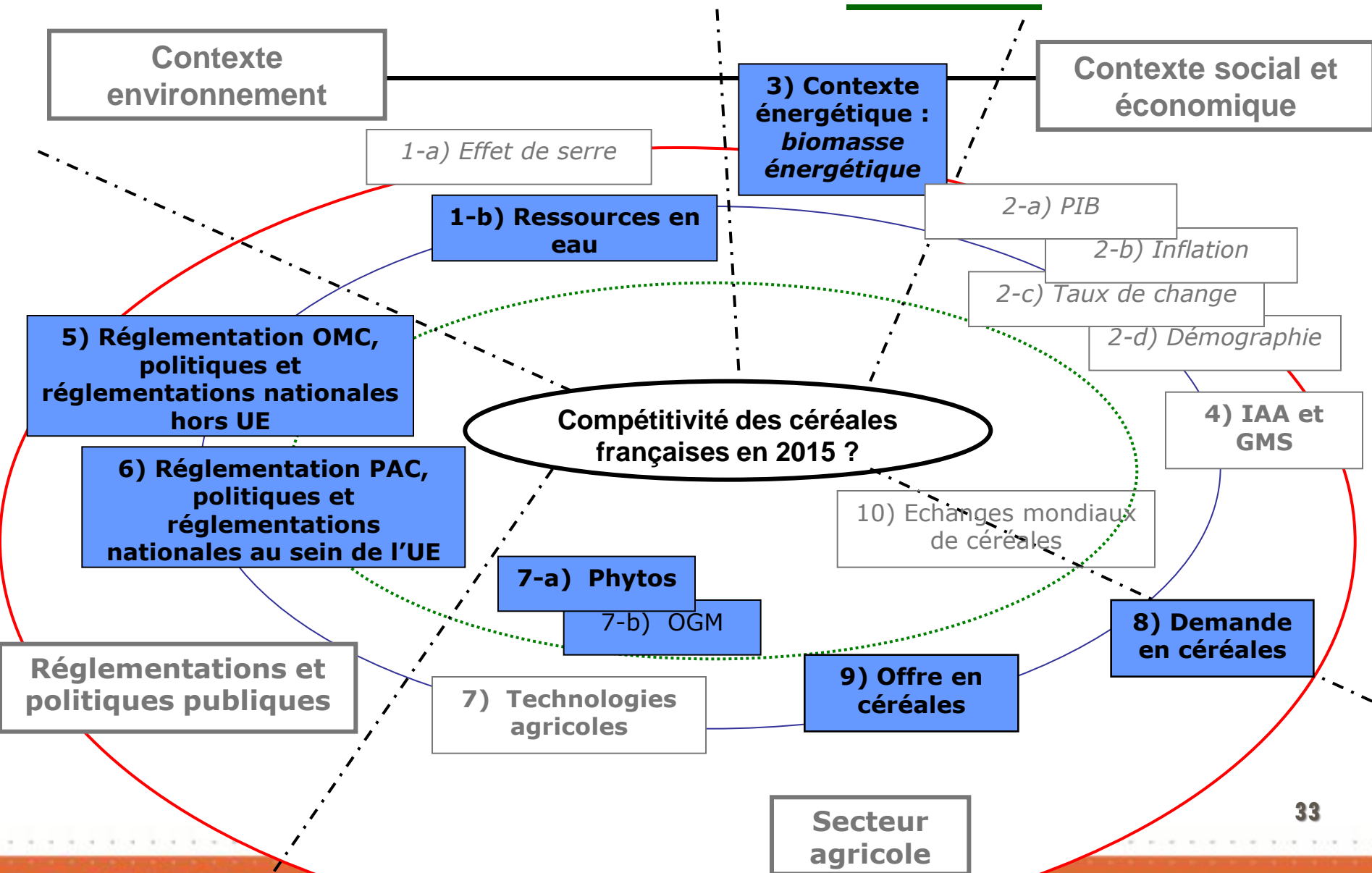
⇒ Dimension 10 : Les échanges mondiaux de céréales

- L'État des lieux
- L'évolution de la concurrence






⇒ Dimension 11 : Divers

- Maladies animales
- Maladies végétales

Les facteurs clés retenus

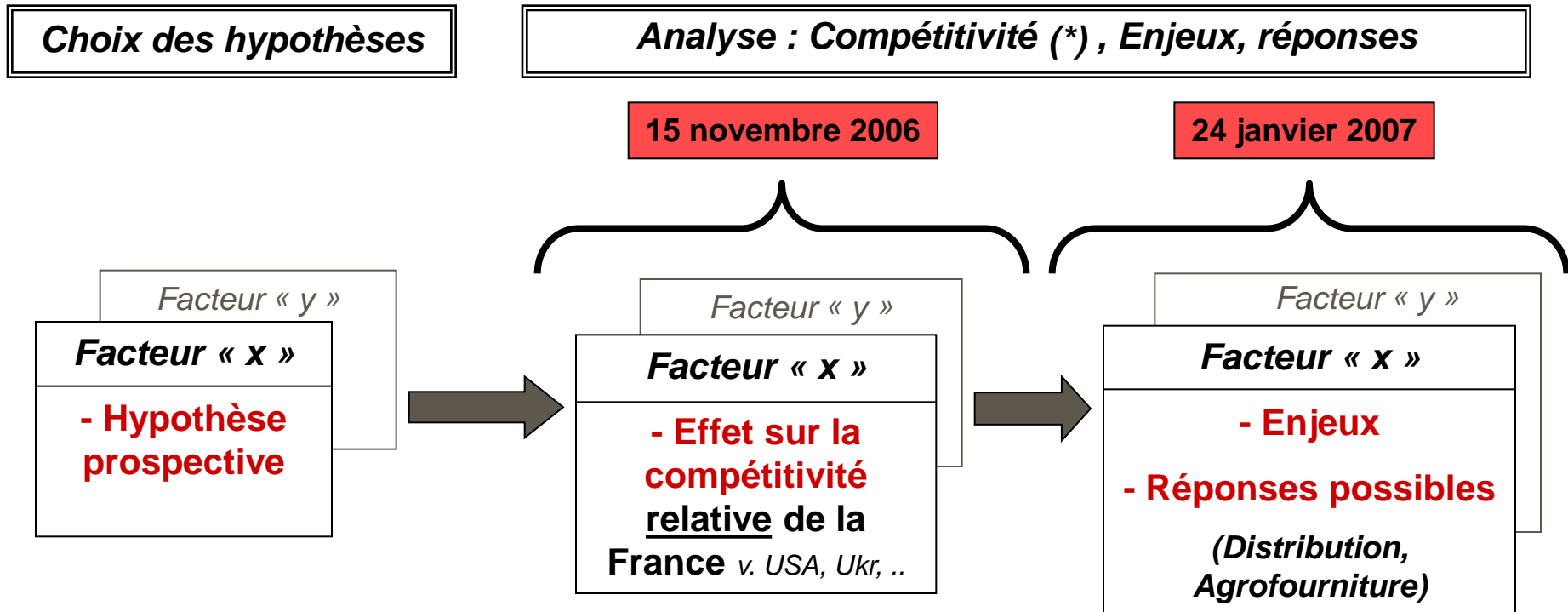


Le « mode de réflexion » et ses étapes

-  Un travail **par facteur clé**, puis globalement
-  Le choix d'une **hypothèse prospective** par facteur à l'horizon 2015
-  Une évaluation des **conséquences** de chaque hypothèse **sur la compétitivité** relative de la production française de céréales.
Un **regard qualitatif** à partir des dimensions clés de la compétitivité demain : coûts de production ; coûts d'accès aux marchés, maîtrise de la qualité, prix sur les marchés, ...
-  L'identification des **enjeux** et des **réponses** possibles
-  Une évaluation des **enjeux globaux** et l'identification des réponses majeures possibles











La logique de l'évaluation : sectorielle puis globale (A)

(A) Analyse par facteur

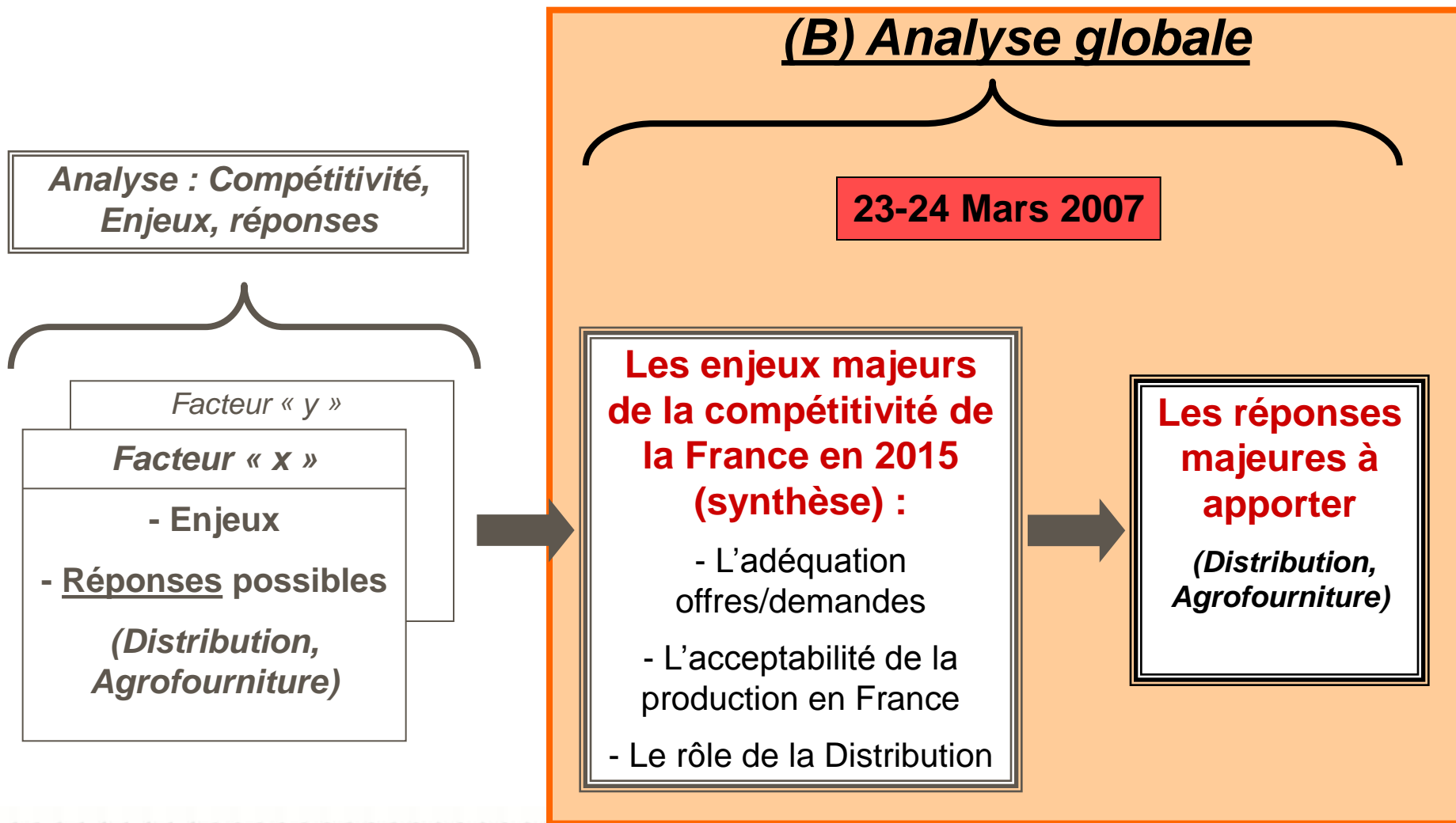


(*) Selon les différentes dimensions constitutives de la compétitivité (cf transparent suivant)

Les dimensions pour documenter l'analyse des effets sur la compétitivité de la production française de céréales

-  Niveau et maîtrise des volumes de production et des rendements (*cf. climat, surfaces disponibles, techniques culturales*)
-  Niveau et maîtrise des coûts de production (*cf. structures, unité de gestion, machines, personnel, ...*)
-  Maîtrise des spécificités produites (segmentation) et de la qualité
-  Coût d'accès aux marchés (logistique, ...)
-  Dispositif de mise en vente (*cf. organisation, commercial, marketing*)
-  Résistance à la fluctuation des prix sur les marchés
-  Sensibilité aux politiques publiques (soutiens, barrières, ...) ; résistance à leurs évolutions possibles
-  Attentes de revenus (et autres attentes)
-  Sensibilité aux autres politiques publiques (*cf. eaux, paysages, faune et flore, aménagement du territoire, tourisme, ...*)
-  Autres ... ?

La logique de l'évaluation : sectorielle puis globale (B)



EXEMPLE de Fiche facteur : Réglementation PAC, politiques et réglementations nationales en UE

Analyse rétrospective (1995-2006)

Principales évolutions passées :

- Réforme de 1992 : ouverture progressive des marchés, deuxième pilier,
- Accords de Luxembourg de juin 2003 :
 - engagement budgétaire 2013
 - découplage (partiel en France mais pas dans nombre de pays)
 - conditionnalité des aides
- Intégration des pays de l'Est (2004) dans la PAC
- Variété des approches nationales dans la mise en œuvre de Luxembourg
- Mise en place d'une politique sanitaire européenne

Principales dynamiques en cours :

- Premiers effets de la réforme de Luxembourg (effets sur les productions, les structures, ...)

Chiffres clés (Source OCDE-FAO):

- L'agriculture représente 43% du budget communautaire, les fonds structurels 35%.

Exploration prospective de 2005 à 2015

Tendances lourdes :

- PAC en principe fixée « politiquement » jusqu'en 2013

Les Germes de changement :

- Révision à mi-parcours décidée
- Pression de réorientation budgétaire pour soutenir la compétitivité de l'UE
- Impact des DPU sur la répartition des cultures y compris jachère (cf blé dur en Italie)
- Quelles pressions budgétaires pour des réorientations des priorités de l'UE ?

Incertitudes majeures :

- Quel contenu et quelles décisions à l'occasion du RV à mi-parcours ?
- Conséquence de la procédure de simplification de la PAC ?
- Réactions européennes au farm bill américain 2007
- Résultats des élections présidentielles françaises, poursuite de la construction de l'Europe

Ruptures possibles :

- Effet sur les métiers de la mise en œuvre des politiques du 2^{ème} pilier

Hypothèses « de travail » à l'horizon 2010-2015

- **Découplage total obligatoire et 2^{ème} pilier de plus en plus important**
- **On redonne une marge de liberté aux Etats pour mener des politiques « boîte verte » nationales**
- **Dérégulation des prix due à la compétition issue des usages énergétiques et matériaux**
- **Aides spécifiques à la relance de certaines productions (animales UE ou nationale...)**
- **Abandon de l'intervention et suppression des aides à l'exportation**
- **Baisse de 25% de la DPU**
- **Abandon des jachères**

Exemple d'utilisation de la grille de conséquences (facteur politiques européennes et nationales au sein de l'UE)

Facteur : Réglementation PAC, politiques et réglementations nationales en UE





Hypothèses clés	Effets sur la compétitivité relative des productions françaises ¹	Enjeux pour la distribution et l'agrofourmiture	Réponses possibles
<ul style="list-style-type: none"> - Découplage total obligatoire et 2^{ème} pilier de plus en plus important - On redonne une marge de liberté aux Etats pour mener des politiques « boîte verte » nationale - Dérégulation des prix due à la compétition issue des usages énergétiques et matériaux - aides spécifiques à la relance de certaines productions (animales UE ou nationale...) - Abandon de l'intervention et suppression des aides à l'exportation - Baisse de 25% de la DPU 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de revenus - Nécessité de la compenser par une augmentation de la productivité - Accélération des mutations (abandon de production ou regroupements..) - Comportement opportuniste d'une campagne sur l'autre (comparable au fermier américain) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de revenus - Concentration - Baisser les coûts de mise en marché - Accompagner l'agriculteur dans la gestion de son 2^{ème} pilier - Maîtriser les marchés à terme - Accompagner la réactivité croissante de l'agriculteur - Développer l'ingénierie du prix 	<p>Travail à réaliser le 24 mars</p>

g

Conséquences pour la compétitivité, enjeux et réponses possibles de la distribution agricole




Principaux résultats

Les principales conséquences du scénario libéral 2013-2015, et les enjeux pour la production de céréales françaises

-  Une pression à la baisse sur les revenus
-  Plus d'aléas dans de nombreux domaines
-  Une demande accrue de production de céréales, et des demandes plus variées et plus complexes
-  Des contraintes croissantes dans le domaine des intrants (phytos, OGM, ressources en eau)

Conséquences et enjeux 1 :

Une pression à la baisse sur les revenus

-  La spécialisation accrue des productions selon les zones
-  La nécessité d'accélérer les mutations (*taille des exploitations, travail collectif, mise en commun de moyens, assolements en commun, ...*)
-  Aller pour certains agriculteurs ou certains territoires vers la diversification des métiers, les multi-activités

Conséquences et enjeux 2 :

Plus d'aléas dans de nombreux domaines



Des aléas de natures très variées : compétition pour les productions énergétiques, prix, risques sanitaires, risques climatiques, évolution réglementaires contraignant les choix techniques, ...



Donc, la nécessité de développer pour l'agriculteur :

- la couverture des risques face à la volatilité des prix
- les assurances revenus ou récoltes
- la réactivité, la flexibilité, l'adaptabilité, l'opportunisme, ...
- la maîtrise des risques qui mettraient en danger la sécurité sanitaire

Conséquences et enjeux 3 :

Une demande accrue de production de céréales et des demandes plus variées et plus complexes



Maintenir et développer la maîtrise et la compétence (voire l'avance) dont disposent les producteurs français :

- contractualisation pluri-annuelle
- respect des qualités
- maîtrise des risques



Complexification et variété des demandes

- coller aux évolutions des marchés
- développer des offres face à cette segmentation accrue
- voire favoriser cette segmentation en s'appuyant sur les compétences distinctives françaises

Conséquences et enjeux 4 :

Des contraintes croissantes dans le domaine des intrants (phytos, OGM, ressources en eau)




Mettre en place des réponses appropriées

- développement d'itinéraires techniques adaptés
- prise de conscience d'impasses techniques possibles (enjeux sur les volumes et la qualité des productions, sur la maîtrise des risques sanitaires)

Cependant, la contrainte de l'eau risque d'être forte

- pour certains grands compétiteurs des productions françaises ; par exemple chez les Australiens
- dans certains des grands pays consommateurs comme l'Inde ou la Chine (déséquilibre demande / offre et besoins d'importations durables ?)

Trois champs pour les réponses des distributeurs agricoles

-  L'adéquation offre/demande sur les marchés agricoles
-  L'acceptation de la production agricole sur le territoire français
-  Le rôle central de la distribution agricole comme acteur pivot et intermédiaire

Réponses de la distribution agricole 1 :

L'adéquation offre/demande sur les marchés agricoles



Accompagner et favoriser

- l'abaissement important du « point mort »
- la concentration inéluctable
- le partage des moyens (machines, personnels, assolements, ...)



Assister la segmentation des producteurs et des offres



Développer la gestion des aléas de production (variabilité annuelle), notamment en liaison avec la ressource en eau



Poursuivre la maîtrise de la qualité et de la sécurité des produits, la maîtrise des volumes







Accompagner la saisie des opportunités et la maîtrise des risques liées aux nouveaux marchés : énergie, matériaux



...

Réponses de la distribution agricole 2 :

L'acceptation de la production agricole sur le territoire français

-  Développer un rôle de partenaire et d'alliance autour de la gestion de la ressource en eau
-  Promouvoir l'émergence d'itinéraires techniques adaptés aux contraintes attendues ou possibles (impasses techniques phytos, OGM, ...)
-  Développer les capacités d'adaptations aux évolutions de la PAC (deuxième pilier, contrôles, ...)
-  Accompagner la diversification et la multi-activité par de nouvelles offres de services adaptées selon les territoires et les projets des agriculteurs

...

Les réponses de la distribution agricole 3 :

Le rôle central de la distribution agricole comme acteur pivot et intermédiaire dans trois domaines



Entre la production agricole et la société française, au niveau national ou local

- débats concernant les choix techniques
- gestion collective de la ressource en eau
- construction d'indicateurs de progrès sur les enjeux environnementaux (pesticides, pollution des eaux, ...) ;



Entre la demande et l'offre, afin de permettre une présence durable des productions françaises sur les marchés



Comme animateur de la variété des organismes de services et de conseils, notamment pour l'accompagnement réglementaire ou l'analyse économique (traçabilité, analyse de données, ...)

En guise de synthèse : Une “mutation culturelle nécessaire” du monde agricole

« La distribution agricole, en tant que maillon de la filière agro alimentaire au plus proche de l’aval économique, devra contribuer fortement à la mutation globale nécessaire du maillon le plus en amont que sont le monde agricole et les agriculteurs, dans leurs diversités de valeurs, d’attitudes et d’attentes »

Illustration des apports des experts et acteurs

Philippe d'Iribarne : Rapprocher les agriculteurs des citoyens : une communication à l'écoute des attentes, comme des interrogations, de la société française d'aujourd'hui

La communication doit sortir du terrain technique et de ses certitudes, sources de méfiance de la part des consommateurs et des citoyens. Il s'agit aujourd'hui pour les agriculteurs (comme l'ont fait certains secteurs industriels avant eux), de montrer « son » écoute de la société et contribuer ainsi à retrouver sa crédibilité.

Il est possible, et cela est entendu, de tenir un discours qui affirme : « *Nous vous avons écouté, nous sommes d'accord avec vous et nous prenons toutes ces questions au sérieux. Nous aussi ne sommes que des humains. En tant que membres de la société, nous avons des intérêts similaires et faisons de notre mieux - avec nos savoirs et nos moyens - afin de prendre en compte vos demandes légitimes* ».

Cette attitude permettrait ainsi de « déplacer » le rapport des agriculteurs et des entreprises avec les citoyens du champ de « l'absolu de la connaissance » (cf. encadré suivant), vers un champ plus « moral » dans lequel il est possible d'affirmer « *nous ne sommes pas des dieux, nous faisons du mieux que nous pouvons, dans une démarche responsable de progrès permanent* » !

Philippe d'Iribarne : Le principe de précaution dans les imaginaires français et américains

Le principe de précaution aux USA s'exerce dans un contexte culturel bien spécifique, car c'est une société encore très religieuse. Le divin et l'absolu sont donc réservés à la religion. L'économie est rattachée à l'humain et donc au relatif. Ces deux notions sont bien séparées. Le principe de précaution est géré de façon technico-réglementaire au sein des marchés.

En revanche, face à ces situations où règnent le relatif et la probabilité, les Français, qui placent moins leur besoin d'absolu dans le domaine religieux, trouvent des substituts comme le domaine du politique ou le principe de précaution. L'Etat est donc chez nous en première ligne, considéré comme le protecteur du citoyen, qui limite les effets extrêmes ou indésirables des mécanismes libéraux.

Illustration des apports des experts et acteurs

Henri NALLET * : **Qu'attendent demain les sociétés européennes de leur agriculture et des agriculteurs, et quels moyens sont-elles prêtes à y consacrer ?**

Répondre à cette question signifie analyser - sans tabous ni œillères - ce qui a changé depuis 50 ans dans les attentes de la société à l'égard de l'agriculture. Plus particulièrement dans trois directions : attentes des consommateurs, nouveaux usages des produits agricoles (notamment dans le domaine énergétique), contraintes et opportunités environnementales (eau, pesticides, OGM, maintien de la biodiversité).

A l'issue de ce travail d'éclaircissement, la Commission devrait proposer – comme en 1958 - les instruments nécessaires au développement de notre agriculture pour le XXI^{ème} siècle, dans quatre domaines : les instruments de gestion des marchés, la nature et la place de la gestion publique, les outils permettant d'assurer le revenu des agriculteurs, la gestion de la convergence dans un marché unique aux agricultures très disparates ?

Dans cette perspective, la France, en tant que 1^{ère} puissance agricole européenne, et qui dispose d'une productivité reconnue, est légitime pour s'allier à d'autres grands pays agricoles européens afin de proposer les bases d'une « refondation » de la PAC.

**) Ancien Ministre de l'agriculture, ancien Garde des Sceaux*